



Vue sur l'Ariège et Pins-Justaret depuis Goyrans



Pins-Justarétoises, Pins-Justarétois,

Ce n'est pas une surprise, en 2014 j'avais déjà annoncé que ce serait mon dernier mandat de Maire.

Je voudrais profiter de ce dernier éditorial pour remercier très sincèrement les électrices et électeurs qui m'ont fait confiance.

Egalement, les élus qui m'ont accompagné et qui m'ont soutenu ainsi que l'ensemble du personnel, administratif, culturel, technique et la police municipale pour leur compétence et leur efficacité.

Le Maire seul ne peut rien faire.

Il reste beaucoup de projets à réaliser, plusieurs sont en cours, il faut être patient.

Ma devise, tout au long de ces années, a été celle de privilégier l'intérêt général à l'intérêt particulier.

Pour terminer, je vous souhaite à toutes et à tous et aux êtres qui vous sont chers, mes vœux les meilleurs pour l'année qui s'ouvre devant vous.

Le Maire,

Jean-Baptiste CASSETTA

Sommaire

Infos municipales	3 - 6
Plan Local d'Urbanisme	7
Environnement	7- 8
Travaux	9 - 10
CCAS	11
Enfance	12
Relais des Assistants Maternels	13
Jeunesse	14 - 15
Médiathèque	16
Patrimoine	17
Fibre optique	18
Manifestations organisées par la Municipalité	19
Associations culturelles	20 - 22
Associations Intergénérationnelles	23
Associations sportives	24 - 26
Expression libre	27
A vos agendas !	28

Journal d'informations municipales de la mairie de Pins-Justaret - Place du château 31860 Pins-Justaret - Tél. 05.62.11.71.00 - Tirage : 2000 exemplaires imprimés sur papier aux normes PEFC - Directeur de la publication : J-B. CASSETTA - Rédacteur en chef : G. VIANO
Rédacteurs : M-A. CROUZET - J-P. DUPRAT - F. STEFANI
G. JUCHAULT - D. LECLERCQ - D. BORDIER et Associations.
Conception et Réalisation : Isabelle REILHES, service communication de la Mairie. Crédits photos : Mairie et Associations—pixabay
Première de couverture : RNR Confluences Garonne Ariège - © Romain Baghi
Impression : Evoluprint - Tél. 05 62 22 07 70 -Dépôt légal : Janvier 2020

Disponible également sur le site internet www.mairie-pinsjustaret.fr au format pdf.

Etat Civil

N aissances



DE BORTOLI Anaïs née le 04 juin 2019
BONNEAUD Nino né le 21 juin 2019
DAVID Athénaïs née le 12 juillet 2019
HOUACHANTHARA Adeline née le 12 juillet 2019
HOUACHANTHARA Clémentine née le 12 juillet 2019
BAC Kylie née le 08 août 2019
BARON Léon né le 27 août 2019
KIRZDORF Margaux née le 18 novembre 2019

M ariages



POINTIS Kévin et FRECHE Eléonore célébré le 08 juin 2019
ESTEBAN Franck et DIAZ Tamara célébré le 29 juin 2019
FRICONNET Christian et GROUPI Jacqueline célébré le 06 juillet 2019
COVILLERS Julien et LAGARRIGUE Stéphanie célébré le 20 juillet 2019
MENDEZ Florian et BERREST Camille célébré le 27 juillet 2019
MARTINEZ ABLANEDO Gregorio et CASTAGNE Morgane célébré le 10 août 2019
FERNANDEZ Frédéric et CASTAGNÉ Estelle célébré le 14 septembre 2019
DULOUT Jérémy et DELON Elodie célébré le 12 octobre 2019

D écès



DUFRENE Philippe décédé le 19 juin 2019
BORTOLOTTO Daniel décédé le 1^{er} août 2019
PEYRE-LAVIGNE Laure décédée le 13 septembre 2019
SAUVANET Didier décédé le 24 septembre 2019
PEREZ Ramon décédé le 18 novembre 2019
STEFANI née JERAK Marie Yolande décédée le 21 novembre 2019

HORAIRES MAIRIE

Du lundi au jeudi : 8h-12h 14h-18h
Le Vendredi : 9h-12h 14h-17h

HORAIRES MEDIATHEQUE

Mardi et jeudi : 13h30-18h00
Mercredi : 9h00-12h30 13h30-18h00
Vendredi : 13h30-17h00
Samedi : 9h00-12h30

Echéance électorale



Elections municipales : Dimanche 15 et 22 mars 2020

Bureaux de vote inchangés : Mairie – Bureau n°1
Maison des Jeunes et Associations (MJA) – bureau n°2
Salle des Fêtes – bureaux n°3 et n°4

**Date limite d'inscription :
vendredi 7 février 2020.**

**Désormais, l'électeur a la possibilité de s'inscrire par voie
dématérialisée sur le site service-public.fr ou en mairie
sous format papier.**

Demande de correction de votre état-civil sur la carte électorale

Depuis la création du Répertoire Electoral Unique, l'INSEE gère totalement la liste électorale des communes. L'état-civil qui apparaît sur votre carte électorale est désormais celui enregistré au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) géré par l'INSEE.

Des erreurs peuvent exister et vous pouvez en demander la correction.

Nés en France, dans les DOM, à Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin ou en Polynésie Française

Un service est mis à votre disposition vous permettant de formuler votre demande de correction en ligne accompagné de votre numéro de sécurité sociale et d'une copie d'acte de naissance :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>

Nés à l'étranger, en Nouvelle-Calédonie ou à Wallis et Futuna
Vous pouvez formuler votre demande auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale etc.....) ou auprès de votre commune d'inscription en présentant un acte de naissance et un justificatif d'identité.

Interrogation de la situation électorale

Tout électeur peut désormais accéder à la téléprocédure permettant d'interroger sa situation électorale à partir du site internet suivant :

service-public.fr
*rubrique papiers citoyenneté / citoyenneté / élections /
quelle est votre situation / personnaliser /
vérifier son inscription et son bureau de vote*

Recensement Militaire

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le jour du 16^{ème} anniversaire.

Pour se faire recenser, il faut se présenter :
à la mairie de domicile
si la personne réside à l'étranger, au consulat ou service diplomatique de France

Pièces à fournir :
pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
livret de famille

Une attestation de recensement est délivrée à l'intéressé.
Attention, cette attestation est un document officiel. Elle doit donc être conservée soigneusement car ce sera le seul et unique exemplaire.

En effet, **depuis le 1^{er} janvier 2016, le Centre du Service National ne fait plus de duplicata d'attestation de recensement.**

Pour plus d'informations, contactez :

**Centre du Service National
Caserne Pérignon
2 rue Pérignon
CS 15214
31507 TOULOUSE Cedex 5**

Téléphone : 05-62-57-38-68

Site Internet : www.defense.gouv.fr/jdc

La Police Municipale passe à l'armement

Depuis le 1er août 2019, les agents de Police Municipale de la commune sont équipés de l'armement.

En effet, depuis le décès d'une jeune stagiaire de la Police Municipale à Montrouge (92) en janvier 2015, et les événements tragiques qui ont eu lieu sur notre hexagone depuis cette date, les Maires des communes ont accéléré le processus de défense de leurs administrés et de leur police.

Conformément à la loi N° 99-291 du 15 avril 1999, aujourd'hui codifiée par l'article L 511-5 du Code de la sécurité intérieure, et comme nos voisins d'Eaunes et de Labarthe sur Lèze, notre commune a engagé une concertation en juin 2017 avec les services communaux, préfectoraux et de justice. Après consultation, Monsieur le Procureur de la République s'est prononcé pour l'armement de la police municipale de notre village,

Ainsi une demande a été faite par le maire au préfet du département, pour sa commune, et au nom de chaque agent de police municipale depuis janvier 2018 ; les restrictions législatives pour l'acquisition, la détention et la conservation par la commune des armes et munitions ont été mises en place durant 18 mois, où au final des formations préalables et continues quant à l'utilisation des armes par les agents ont été appliqués, permettant d'arriver à cet armement en Août 2019.

La formation est composée d'un module juridique (12h), un module théorique et pratique (45h) que les agents ont effectué et ce bien que les agents communaux soient tous deux gendarmes réservistes ou policiers nationaux intégrés directement au sein des collectivités territoriales. A noter que chaque module a été finalisé par un examen certifiant.

En fin de formation, les moniteurs de tirs et d'armements se sont prononcés sur les capacités des agents, et, lors de la remise de l'avis favorable, le préfet a délivré une autorisation de port d'arme nominative.

L'agent doit dorénavant effectuer deux séances de tirs chaque année, pour laquelle la commune a choisi deux entraînements semestriels de minimum 50 cartouches par agent.

L'armement est donc porté de façon continue et apparent ; il s'agit pour nos agents de revolvers Calibre 38 Spécial MANUHRIN F1, conformément à la convention de prêt d'armement de l'état.

Les armes ne doivent être utilisées que dans le cas très précis de la légitime défense (défini par l'article 122-5 du Code Pénal).

Il y a légitime défense lorsque devant une atteinte injustifiée, certaine et actuelle, une personne (en l'occurrence le policier municipal) riposte à cette atteinte de manière spontanée, proportionnelle et absolument nécessaire.

Pour exemple, le 19 février 2017, un individu sème la panique dans les rues de MONTAUBAN (82), l'homme de 32 ans attaque des passants à l'arme blanche dans la rue. Un agent de la police municipale se trouvant sur place n'a eu d'autre choix que de faire usage de son arme à feu. Le comportement dangereux et agressif de l'individu a entraîné une réponse proportionnelle et nécessaire de la part de l'agent ; il agissait conformément au Code Pénal.

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 juin 2019

- ◆ PLU – Arrêt de la révision
- ◆ Promologis – Avis sur plan de mise en vente de logements 2019-2025
- ◆ Convention de servitude de passage de canalisations
- ◆ Avancements de grades – création de postes – Filière administrative
- ◆ Avancements de grades – création de postes – Filière Culturelle
- ◆ Avancements de grades – création de postes – Filière Technique
- ◆ CDG 31 – Référent laïcité
- ◆ SIAS Escaliu – Avis sur le retrait de la CCBAHG
- ◆ Villate - Convention de cofinancement cour et accès école
- ◆ Subventions aux associations - compléments

Séance du 26 septembre 2019

- ◆ Muretain Agglo – Rapport d'activité 2017-2018
- ◆ Haute-Garonne Environnement – Rapport d'activité 2018
- ◆ SDEHG – Rapport d'activité 2018
- ◆ Muretain Agglo – Avis sur le rapport de la CLETC du 11 juillet 2019
- ◆ Budget 2019 - DM n°1
- ◆ Villate - Convention de cofinancement Chauffage GS Jean Jaurès 2
- ◆ Commerces - Ouvertures dominicales 2020
- ◆ SDEHG - Convention de servitude Place de l'Eglise
- ◆ Elections Municipales – Prêt de salle à titre gratuit
- ◆ Convention Hivory Pylône Stade
- ◆ CD31 – Convention de rétrocession ER Parcelle Rousselot

Séance du 14 novembre 2019

- ◆ SIAS Escaliu – rapport d'activité 2018
- ◆ SAGE – modification des statuts
- ◆ SDEHG – petits travaux urgents 2020
- ◆ Muretain Agglo – approbation de l'AC 2019
- ◆ Muretain Agglo - convention de groupement de commande - travaux de voirie
- ◆ Exemption pénalités de retard marché chaufferie GSJJ2
- ◆ Mise à jour du tableau de l'effectif – suppression de postes
- ◆ PROMOLOGIS – Garantie d'emprunt s- rue de la Poste
- ◆ Fibre 31 – convention installation de SRO

Séance du 11 décembre 2019

- ◆ Budget 2019 – DM n° 2
- ◆ Patrimoine – sortie de biens de l'inventaire
- ◆ Budget 2020 – Autorisation d'exécuter avant le vote
- ◆ Budget 2020 – Acompte sur subvention au CCAS
- ◆ SAGE – Adhésion à la compétence crématorium
- ◆ SAGE – Cession du foncier des terrains de tennis
- ◆ Muretain Agglo – Compétence Eaux Pluviales Urbaines Principe du transfert de l'exercice de la compétence au SIVOM Sage et conditions financières
- ◆ Muretain Agglo – convention de groupement de commande – Géomètres, levés topo et Inspection télévisuelle des réseaux
- ◆ SDEHG – Affaire 5 BT 697
- ◆ SDEHG – Affaire 5 BT 749
- ◆ Création d'un poste de contractuel – Services techniques

Nota : Le détail des délibérations des différents conseils municipaux est à votre disposition après approbation sur le site de la Mairie à l'adresse suivante : www.mairie-pinsjustaret.fr

(Vie Municipale - Conseil Municipal - Procès Verbaux)

Marché de plein vent tous les dimanches matins

Place René Loubet de 8h30 à 12h30



Nouveau !

Camion d'outillage

- 19/01/2020
- 15/03/2020
- 03/05/2020
- 21/06/2020

Arrêt supplémentaire gare de Pins-Justaret Ligne Ter LATOUR DE CAROL TOULOUSE

Du lundi au vendredi à 17 h 00



Brève

Offre d'emplois saisonniers

La commune de Pins-Justaret recrute durant l'été 2020

- des agents d'entretien contractuels dans les Services Techniques et Espaces Verts pour l'entretien du domaine public (entretien notamment de la voirie et des espaces verts communaux)

CONDITIONS REQUISES

- 18 ans révolus
- non choix des périodes de travail
- **Attention : nombre de postes limité, durée de contrat variable.**



BULLETIN DE DEPOT DE CANDIDATURE
pour un *emploi saisonnier d'Agent d'entretien temporaire*
dans les *Services Techniques et espaces verts de la ville de Pins-Justaret*
date limite de dépôt : 28 février 2020

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
EMAIL (souhaité)	
Téléphone(s) Obligatoire(s)	
Date et lieu de naissance	
N° de sécurité sociale du demandeur	
SITUATION ACTUELLE (Cursus Scolaire, Universitaire ou Professionnel, autre...)	
EXPERIENCES PROFESSIONNELLES (Emplois, Stages ...)	
Détenteur (trice) du permis de conduire ou autre moyen de locomotion à préciser	<input type="checkbox"/> oui (joindre copie) <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> autre.....
Vos disponibilités durant l'été (Veuillez cocher la ou le(s) case(s) correspondante(s) et préciser les périodes s'il y a lieu.)	<input type="checkbox"/> JUIN <input type="checkbox"/> JUILLET <input type="checkbox"/> AOUT <input type="checkbox"/> SEPTEMBRE

Révision du PLU : dernière étape

La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme arrive à son terme.

L'enquête publique s'est déroulée du 12 novembre au 13 décembre 2019. Le commissaire enquêteur a un mois à l'issue de cette enquête pour rendre son rapport et ses conclusions. Celui-ci sera consultable en mairie pendant un an à compter de sa réception.

La prochaine étape sera celle de la présentation du dossier, éventuellement complété et modifié, en Conseil Municipal pour approbation.

Environnement

Réserve Naturelle Confluence Garonne Ariège

Avec une saison estivale particulièrement chaude (épisodes caniculaires) et sèche (fort ensoleillement, faible pluviométrie), la fréquentation de la Réserve naturelle a été élevée entre juin et septembre 2019.

Le cumul total des visiteurs est en effet l'un des plus hauts enregistrés depuis le début des comptages en 2012, avec une estimation de 30 à 40 000 visiteurs sur la période et de nombreux pics de fréquentation ont été notés les fins de semaine, surtout en juin et début juillet.

Néanmoins, malgré cette affluence record et dans la continuité des années précédentes, les incivilités constatées sont en baisse : division par dix en cinq ans du volume de déchets laissés au sol, réduction de plus de 50% du nombre de feux sauvages depuis 2017, diminution du nombre de véhicules motorisés circulant en espace naturel...

Les visiteurs sont en effet de plus en plus respectueux des bords de Garonne et d'Ariège et de leurs milieux naturels, fruit du travail des agents et des écogardes de la Réserve naturelle et de la collaboration avec les différentes Polices Municipales.

Certains points restent néanmoins à améliorer, en particulier sur le respect des itinéraires et des zones dédiées à l'accueil du public, de manière à limiter le piétinement de la végétation et le dérangement de la faune, sur la tenue en laisse des chiens de compagnie, par respect des autres usagers et pour préserver la faune sauvage, et sur la prévention de la baignade et des pratiques nautiques dangereuses, nécessitant malheureusement encore trop souvent l'intervention des pompiers.

Les animations de ce dernier trimestre 2019 :

- **Chantier participatif sur la commune de Goyrans sur la technique de récolte de graines**
- **Ciné causerie le 22 novembre 2019 à Pinsaguel: Qui menace les poissons migrateurs de l'Ariège et de la Garonne**
- **Conférence le 29 novembre 2019 à Pins-Justaret : Garonne-Ariège : un patrimoine insoupçonné**

La Garonne et l'Ariège ont pendant des siècles représenté deux éléments structurants de la vie quotidienne sur le territoire de la réserve Confluence Garonne-Ariège. Les activités liées à ces deux cours d'eau ont laissé de nombreux témoignages s'articulant principalement autour de trois thématiques : la protection des berges face aux crues et aux inondations, le franchissement de la Garonne et de l'Ariège (gués, bacs et ponts), et enfin leur exploitation des gravières et des ramiers ou encore de l'alimentation en eau.



Maintenance 2019 des parcs de nichoirs



Le bilan réalisé du 3 au 18 octobre 2019, sur les nichoirs installés par Symbiosphère au printemps de cette année, est consultable sur le site internet de la mairie rubrique : Urbanisme puis Environnement.

Brève

HORAIRES POUR TRAVAUX DE BRICOLAGE OU JARDINAGE A INTENSITE SONORE



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

MODIFICATION

DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR LA COMMUNE DE PINS-JUSTARET

La collecte des encombrants évolue sur la commune à partir du 1^{er} janvier 2020. Elle s'effectue désormais sur **rendez-vous** afin de bien préciser la nature du service qui sera apporté.

Collecte le : **4** Mardi **12** Mardi **21** Lundi **3** Mardi **2020**
Février Mai Sept. Nov.

Contactez au préalable notre service pour un enregistrement du dépôt :

Par téléphone **au 05 34 46 30 50**

Par courriel : **accueil.environnement@agglo-muretain.fr**

Indiquez vos coordonnées pour pouvoir vous joindre et confirmer l'inscription : **Nom et Prénom, adresse et numéro de téléphone**

Les inscriptions seront clôturées 48h avant la date de collecte

RAPPEL DES CONSIGNES DE COLLECTE

Les encombrants sont des déchets qui par nature ne peuvent être présentés à la collecte des ordures ménagères ou à la collecte sélective. **Ne sont pas acceptés les déchets qui rentrent dans un coffre de voiture.**

LES DÉCHETS INTERDITS SONT :

- Les éléments de plus de 2m ou plus de 50 Kg
- Le petit électro-ménager
- Les déchets verts
- Les gravats ou déchets de même nature (Béton, Faïence, Wc ou lavabo, Tuiles)
- Les déchets issus de l'automobile (pneus, huile, éléments de carrosserie)
- Les déchets toxiques (peintures, phytosanitaires, produits chimiques)

Pour ces déchets, vous pouvez utiliser les déchèteries de l'agglomération.

merci de votre compréhension

Toute la collecte et les modalités d'accès en déchèterie, collecte verre, déchets verts,... sur le site :

agglo-muretain.fr

Un doute, une question : **05 34 46 30 50**



Chemin de la Cépette

Le chemin de la Cépette avait été soumis l'année dernière à d'importantes dégradations amplifiées par le trafic des camions de chantier venu s'ajouter au trafic courant de transit et des bus qui desservent le Lycée.



Les travaux de la première phase (section entre le Rond-Point de la route de la Lèze et la rue d'Occitanie) ont été un peu décalés par rapport aux dates prévues initialement en raison du retard de l'entreprise Barde Sud-Ouest pour l'enfouissement du réseau d'Eclairage Public.

La première partie des travaux concernant la reprise de chaussée partagée avec la Commune de Labarthe sur Lèze est intervenue durant les vacances d'automne afin que le chantier perturbe le moins possible la desserte du Lycée.

La seconde partie de travaux consistant à créer un cheminement piétons/cycle du côté droit en entrant dans la Commune afin de sécuriser les déplacements doux s'est déroulée en novembre/décembre associée à la création d'un éclairage public performant et économe sur cette section par le biais du Syndicat Départemental d'Energie de Haute Garonne (SDEHG).

Eclairage public de Justaret

Le Syndicat Départemental d'Energie de Haute Garonne (SDEHG) vient de réaliser pour la Commune le diagnostic de l'Eclairage Public pour identifier les sources potentielles d'économies et les besoins de travaux. Dans cette démarche, la Commune et le syndicat avaient identifié le secteur de Justaret comme l'un des plus anciennement équipé et donc l'un de ceux où le remplacement présentait le plus d'avantages.

Après délibération du Conseil Municipal du 22 novembre 2018, le syndicat a réalisé les études puis confié la réalisation des travaux à l'entreprise Barde Sud-Ouest qui a procédé à la mise en conformité du réseau d'éclairage public aérien ainsi qu'au remplacement de 48 points d'éclairage par des systèmes LED plus efficace et moins consommateurs d'énergie.

Les travaux d'un montant de 110 000 € HT dont 27 847 € HT de part communale ont été réalisés entre le mois de novembre et le mois de décembre 2019 et devraient permettre à la Commune de faire des économies sur ses dépenses d'électricité notamment grâce à l'abaissement de puissance de 50 % de 23 h à 5 h du matin (les économies attendues sont de l'ordre de 70 à 80 %).

Ces travaux amélioreront aussi l'impact environnemental en assurant un bon confort des usagers.

Travaux voie ferrée 2020

La SNCF et La Région Occitanie prévoient d'importants travaux sur la voie ferrée qui traverse notre Commune pour l'été 2020 et ceux-ci auront un impact important sur le territoire.

Ces travaux concernent le renouvellement de la voie (rails, traverses, ballast) entre Portet Saint Simon et Saverdun, à cela s'ajouteront la modernisation de certains passages à niveau ainsi que des travaux annexes. Ces opérations sont prévues entre le 18 mai et le 9 octobre 2020.

Le premier impact important sera l'interruption totale de la circulation des trains entre le 01/07/2020 et le 31/08/2020. A ce jour, nous n'avons pas encore connaissance des mesures de substitution par bus qui seront mises en place pour assurer le service. SNCF réseau et la Région Occitanie communiqueront en temps voulu sur ce point.

Le second impact portera sur la circulation routière (véhicules, piétons, cyclistes) puisque pendant les travaux les passages à niveau connaîtront des fermetures complètes pour des durées estimées à au moins trois semaines chacun. Les deux passages à niveau de la Commune ne seront pas fermés en même temps.

L'ensemble des intervenants travaille actuellement à la programmation des travaux et des déviations à mettre en place afin de minimiser les nuisances et SNCF réseau assurera une communication détaillée avant les travaux.

Stationnement Justaret

Suite à une demande de certains riverains du chemin de la Vierge, et pour éviter le stationnement anarchique dans les lieux adjacents, la commune a décidé la réouverture de la placette de Justaret au stationnement. Cette placette avait été fermée en son temps pour dissuader des comportements bruyants et dérangeants pour les riverains.

Nous comptons sur tous les administrés, pour une utilisation de cette placette de manière respectueuse envers le voisinage proche et de manière conforme au code de la route.

La création d'une place pour les personnes à mobilité réduite qui impliquerait des travaux fera l'objet d'un examen au budget 2020.

Dépôts sauvages dans le fossé du Haumont

Fin août et début septembre, la commune a, comme chaque année, commandé à une entreprise spécialisée une prestation de nettoyage du cours des ruisseaux et fossés qui lui appartiennent ou dont elle a la charge.

A la fin de sa prestation, l'entreprise nous a alerté sur une dégradation importante de la situation : elle constate une recrudescence dramatique des dépôts sauvages dans le cours notamment du fossé de dérivation du Hautmont qui contourne le centre village, traverse les champs en direction de Saubens, longe les quartiers Jouanin, Pyrénées puis le collège avant de rejoindre le cours du Haumont au rond-point du collège.

Ces dépôts peuvent être constitués de déchets verts (restes de tontes, de tailles, branchages et mauvaises herbes) mais ils sont aussi constitués d'encombrants divers : mobilier, jouets, outils, petit équipement...

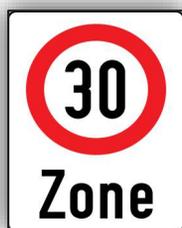
Au-delà de l'impact sur l'environnement et de la pollution visuelle, ces dépôts présentent des risques de création d'embâcles en cas de fortes précipitations sur un fossé qui a justement été créé pour diminuer le risque d'inondations sur le centre de la commune.

Il s'agit donc ici de faire appel au civisme de chacun afin de maintenir cet ouvrage en bon état de fonctionnement, en rappelant à tous qu'une déchetterie gratuite, gérée par le Muretain Agglomération est à votre service à Labarthe sur Lèze dans la zone des Agriès à moins de quatre kilomètres du centre de Pins-Justaret. Par ailleurs il est nécessaire de rappeler que les dépôts sauvages sont punis d'une contravention de seconde classe.

Mise en conformité des trottoirs du chemin du Cros



Dans le cadre d'un plan global de mise en accessibilité progressive de son réseau, TISSEO a missionné le Muretain Agglo pour assurer la mise en conformité des arrêts de bus situés chemin du Cros. Ces travaux qui ont nécessité la dépose puis la repose de l'arrêt de bus se sont déroulés ce mois de novembre et sont pris en charge financièrement par TISSEO. Une intervention plus légère a été faite sur l'arrêt de bus situé avenue de Pinsaguel à l'angle de la route de Lacroix-Falgarde.



Devant les nombreuses incivilités au volant, il a été décidé de passer le centre du village en ZONE 30.

A la Sainte Catherine, tout arbre prend racine

Le dicton est ancien, mais il rappelle que la bonne **période pour réaliser des plantations d'arbres et d'arbustes se situe à la fin de l'automne.**

C'est dans ce cadre que travaillent les Services techniques de la Commune qui viennent d'assurer la plantation d'arbres à l'école avec le soutien des élèves et de l'équipe pédagogique. Les essences ont été choisies avec soin, pour ne pas présenter de dangers pour les enfants et pour ne pas endommager les bâtiments et revêtements de sols voisins.

D'autres plantations sont aussi prévues sur le parking du complexe sportif.



Le Souk des P'tits Loups

Eveil aux jeux pour les enfants de 0 à 3 ans,
accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents
ou assistantes maternelles)
à la salle des fêtes de 9h45 à 11h15 :



9 janvier 2020
30 janvier 2020 (Villate)
6 février 2020
5 mars 2020
2 avril 2020
7 mai 2020
4 juin 2020
2 juillet 2020
23 juillet 2020

A ne pas manquer pour les tout-petits (de 0 à 3 ans)

Carnaval

- ◆ Le vendredi 28 février à 10h30
à la Salle des Fêtes

Spectacle

- ◆ Le vendredi 26 juin à 10h30
à la Salle des Fêtes



Le SIAS Escalieu, Syndicat Intercommunal d'Action Sociale, est un service public créé en 1981 qui rassemble 21 communes. C'est un service prestataire, qui intervient à la demande du bénéficiaire ou de sa famille.

Le SIAS Escalieu recrute des aides à domicile : ces postes sont à pourvoir pour effectuer des remplacements tout au long de l'année. Ces remplacements peuvent donner lieu à un travail régulier par la suite.

Votre mission consistera à accompagner les personnes âgées et/ou handicapées dans leur vie quotidienne.

Pour postuler :

- Soit par courrier : Lettre de motivation et CV à envoyer au SIAS ESCALIU, 220 Route d'Ox BP 35- 31600 Seysses – 05.61.56.18.00
- Soit par e-mail : gandi-marine@sias-services.fr

Halte répit « la parenthèse »

Le CCAS de Pins-Justaret est partenaire de « La Halte Répit La Parenthèse », ouverte à l'initiative du CCAS de Saubens.

Elle œuvre en faveur des personnes porteuses de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.

Elle propose :

- Un accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées
- Un accueil pour les aidants familiaux,
- L'organisation de séjours « Répit »

Pour tout renseignement :

Contact HALTE REPIT
06 72 49 61 14 / 06 71 91 15 23
laparenthesesaubens@gmail.com



Prévention Grand Froid

Sur la base du volontariat, nous invitons les personnes âgées et les personnes handicapées, fragiles ou isolées, résidant à leur domicile à se signaler en mairie en vue de leur inscription sur le fichier de prévention Grand Froid.



Ce fichier est à la disposition du Préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte d'un grand froid. Ainsi, les services de la Préfecture et les services communaux porteront une attention particulière aux personnes « vulnérables ».

Rendez-vous avec l'assistante sociale

Un accueil de proximité est ouvert à la Maison des Solidarités - 7 rue Voltaire à Eaunes
Tous les matins du mardi au vendredi de 8h30 à 12h.
Accueil sans rendez-vous le jeudi matin
Téléphone : 05.34.47.04.50



Quelques chiffres:

L'école maternelle compte 153 élèves répartis en 6 classes.

Classes	Effectif	Enseignant	ATSEM
Petite Section 1	25	Mme BURGY Mme ROUXEL	Mme RAYNAUD
Petite Section 2	26	Mme EL KINANI	Mme COFFE
Moyenne Section 1	24	Mme PONS Mme ROUXEL	Mme SAVEZ
Moyenne Section 2	24	Mme SAUGEON Mme ROUXEL	Mme FIGAROL
Grande Section 1	27	Mme TOURNIER	Mme SOTO
Grande Section 2	27	Mme FRIN	Mme TOMAS



L'école élémentaire compte 316 élèves répartis en 12 classes.

Classes	Effectif	Enseignant
CP A	23	Mme ASTIÉ
CP B	23	Mme LELONG
CP C	23	Mme MOULY
CE1 A	28	Mme LOUET
CE1 B	27	M. MARGHERITORA / Mme FELIU
CE1 / CE2	26	Mme MUNOZ

Classes	Effectif	Enseignant
CE2	28	Mme SENTUC
CE2 / CM1	27	Mme MAZARS
CM A	27	Mme AROZTEGUI
CM B	28	M. VIGNES-CHAUVET
CM C	29	M. CLAMENS
CM D	27	Mme DEBIESSE

Préinscriptions scolaires

Pour la rentrée scolaire 2020-2021

Les préinscriptions scolaires pour les Ecoles Maternelle et Elémentaire se feront en mairie du 03 février au 30 avril 2020 pour :

- Les enfants nés en 2017 et rentrant en première année de maternelle
- Les enfants rentrant au cours préparatoire (CP)
- Tout enfant nouvellement domicilié dans la commune

Il vous faudra fournir les documents suivants :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile récent



Les transports scolaires



En Haute-Garonne, le Conseil Départemental assure la gratuité du transport scolaire des élèves de la maternelle à la terminale.

Pour l'inscription ou le renouvellement, toute demande s'effectue en ligne sur le site internet du Conseil Départemental : <https://www.haute-garonne.fr> rubrique Transports scolaires

Veillez à effectuer votre demande au cours de la période mentionnée (juin 2020) afin que votre enfant obtienne la carte de bus pour la rentrée de septembre.

Relais des Assistants Maternels

Le Relais Assistants Maternels (RAM) est un lieu d'information et de rencontre, accessible gratuitement aux parents et aux assistantes maternelles. Il est géré par le Muretain Agglo et ses prestations concernent les communes de Pins Justaret, Villate, Labarthe sur Lèze et Saubens.

Les assistantes maternelles accompagnées des enfants accueillis chez elles, viennent partager un temps collectif (jouer, découvrir, apprendre...avec des copains) .

3 matinées sont proposées à Labarthe sur Lèze au Relais et 1 sur Saubens (le jeudi) dans les locaux de la Maison Petite enfance.

Le Relais est un lieu d'information pour les familles qui recherchent un mode d'accueil pour leur enfant : structures d'accueil, liste des assistantes maternelles, annonces petite enfance, informations d'ordre général sur les contrats et les prestations de la CAF.

C'est aussi un lieu ressources pour les assistantes maternelles. La responsable du relais les accompagne dans l'exercice de leur profession : mise en relation avec les parents recherchant un mode d'accueil, informations sur leurs droits et devoirs (contrat, rémunération...), accompagnement professionnel (réunions, temps d'échanges...).

Vous pouvez joindre Cécile LACOMBE, responsable du Relais Assistants Maternels sur les les temps de permanence ou le N° unique Petite Enfance : 05.34.60.10.40 pour prendre rendez-vous .

Permanences :

- LABARTHE SUR LEZE : lundi 13h-17h sur rendez-vous, mercredi 9h-12h /13h-16h, vendredi 13-17h, Tél : 05.34.48.17.41
- SAUBENS : jeudi de 13h-17h à la Maison Petite Enfance, Chemin des Graouettes, Tél: 05.61.44.74.28.



Don du sang
Vendredi 31 Mars 2020



Lycée
Jean-Pierre
VERNANT

Pour contacter **vos conseillers départementaux**

Mme Annie VIEU
M. Sébastien LERY
appelez au 05.34.33.14.23
ou 05.34.33.14.24

Pour contacter **vo**tre députée

Mme Sandrine MÖRCH
appelez au 06.38.37.39.60
ou au 06.75.14.06.58
ou envoyer un mail à contact@morch.fr

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Nos jeunes conseillers municipaux ont été particulièrement actifs sur leurs derniers mois de mandat dans leurs engagements auprès de la population.

En effet, ils ont organisés une visite découverte auprès de la « Croix Rouge Française » avant d'organiser une animation pour les personnes âgées à la maison de retraite « la Tranquillité » de Pins-Justaret.

Leurs participations ont été autant remarquées aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre que leur stand au téléthon.

Ils ont été aussi présents à la fin de l'année en distribuant les colis aux aînés.

N'oubliez pas qu'au printemps prochain se tiendront les élections du prochain CMJ qui permettront à la jeunesse de Pins-Justaret de s'impliquer localement.



Vente de crêpes au Téléthon



Animation à la Maison de Retraite « la Tranquillité »



Distribution des colis de Noël aux aînés de la Commune



Commémoration du 11 novembre 2019

Point Accueil Jeunes

Qu'est-ce qu'un Point Accueil Jeunes ?

Le Point Accueil Jeunes est un dispositif qui a été créé il y a plusieurs années par la municipalité de Pins-Justaret pour permettre aux jeunes âgés de 14 ans à 17 ans de se retrouver entre amis, d'être accompagnés dans leurs loisirs et d'être aidés par l'équipe aussi bien sur leurs projets que sur leurs problématiques.

Une nouvelle équipe pleine de changement

Le choix de la nouvelle équipe s'est porté sur la redynamisation du PAJ. Pour cela, la parole a été donnée aux jeunes et à leur demande plusieurs changements ont été effectués comme la grande nouveauté de cette année :

- Création d'un nouveau dispositif « Parcours Jeunes » pour accompagner les jeunes de 16 à 17 ans sur la rédaction de CV, lettre de motivation, recherche de stage, préparation à un entretien d'embauche, guide pour les formations et aide au code de la route.
- La modification des horaires d'accueil en soirée passant de 18h à 19h.

Une rentrée enrichissante

Depuis près de 3 mois, voici un petit récapitulatif des différents temps forts organisés :

- **Semaine du handicap** : Intervention auprès de l'école Jean Jaurès.
- **Atelier bricolage** : menuiserie, bricolage, plomberie, maçonnerie sont de mise.
- **Atelier nature** : Vivarium, élevage de dragons barbus, biotype des reptiles.
- **Atelier cuisine** : Préparation de repas (pizzas ou burger maisons...), goûter (gâteaux, gaufres, crêpes...).
- **Atelier numérique** : Tournois jeux vidéo, animations réseaux sociaux.
- **Sortie** : Championnat de drift voiture/camion, bowling, escape games, forum de la jeunesse, Toulouse Game Show, plage, Carcassonne, randonnée en quad.
- **Soirée** : Halloween, Tournois FIFA 2020 inter-paj, loup garou, jeux de société, barbecues, raclette, fin d'année.

Beaucoup de projets en préparation :

L'année 2020 réserve de belles perspectives comme des séjours hiver/été en préparation, des randonnées en montagne, des soirées à thème, des formations BAFA, PSC1 ainsi que bien d'autres surprises !

Vous souhaitez vous informer ?

Rien de plus simple, il suffit de nous contacter par mail « paj.pinsjustaret@gmail.com », par téléphone au 07.86.79.77.98 » ou venir nous rencontrer au 11 avenue de Toulouse, un après-midi (du mardi au samedi). Vous pouvez nous suivre aussi sur Facebook, Instagram ou Snapchat en tapant « Paj Pins Justaret ».



Fête de la science

Johanna Gustawsson



Christian Clot

Cette fête a été organisée avec Eaunes dans le cadre d'Articule, Entente créée avec 4 communes du territoire, Eaunes, Labarthe Lagardelle et Pins-Justaret, pour harmoniser et mutualiser les actions culturelles.

Les animations destinées à tous les publics, ont permis aux plus jeunes de s'initier à l'aquarelle en représentant la Voie lactée, ou de découvrir le fonctionnement de la lunette de Galilée.

C'est en famille que certains d'entre vous ont observé Jupiter, Saturne et la Lune à l'aide de télescopes et ont assisté à la conférence sur les différentes missions Apollo et à la projection du film « Thomas Pesquet, l'envoyé spatial ».

D'autres ont participé à l'échange sur l'Intelligence Artificielle ou ont pris part aux rencontres avec Johanna Gustawsson, auteur de roman policier scientifique et Christian Clot, auteur et explorateur dans les milieux extrêmes.

Enfin, les plus curieux ont pu admirer l'exposition « Ciel miroir des cultures », prêtée par la Médiathèque Départementale de la Haute-Garonne ainsi que « Astrophotos », photographies du ciel réalisées par Rémi Forquès.



Les journées du patrimoine

Dans le cadre des 36e Journées Européennes du Patrimoine sur « l'Art et le Divertissement », les participants, déconcertés par le mélange d'anecdotes et d'éléments historiques, ont pu suivre nos guides d'errance d'un jour leur contant les secrets de l'histoire et de l'architecture de la commune.

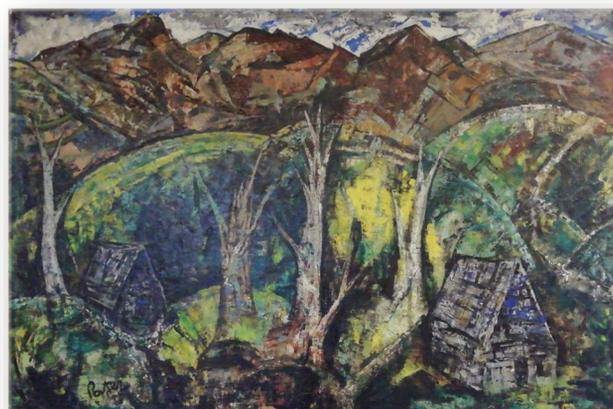


Patrimoine communal

La commune continue ses actions en direction de la préservation du patrimoine communal :

Le tableau, **Paysage de l'Ariège, Aulus les bains, 1957**, de Henri Patez (1927-2014) a été dépoussiéré et les soulèvements de la couche picturale ont été refixés. Cet artiste peintre, ancien résident de Pins-Justaret, a fait don de cette œuvre à la commune lors de son départ pour la capitale. Cette toile de dimension 197 X 132 peut être visible au 1er étage de la mairie.

La sculpture en bois stucqué et peint d'une Sainte du XIXe siècle a aussi été restaurée. Mme Julie Catalo-Manuel, conservatrice-restauratrice en œuvres d'art a traité le socle contre les insectes et a refixé les couleurs de cette statuette. Celle-ci a retrouvé sa place dans l'église.



Léon Lamothe, maire et propriétaire du XIXe siècle

C'est en 1848 que Léon Lamothe est élu maire de la commune. Il restera 30 années premier édile. Signe du destin ? C'est au château de Pins-Justaret, devenu depuis 1989 la mairie de la commune qu'il résida. Léon Lamothe avait hérité cette maison de maître de son oncle, Blaise Deymié qui l'acheta en 1810 par adjudication publique suite au décès de Ursule Marguerite de Comminges, veuve de François de Pins.

Maire, Léon Lamothe était aussi considéré comme un propriétaire terrien. C'est ainsi qu'il est présenté en 1836 dans le précis juridique qui rend compte du conflit qui l'oppose au sieur et dame Thuret, au sieur Hainguerlot, directeur et général de la compagnie des canaux de l'Ourcq et de St Denis et le sieur Quatremère, avocat et agent d'affaire.

Ce document nous donne des informations biographiques sur Léon Lamothe. Nous y apprenons ainsi qu'il fit « *des études de droit et travaille depuis plusieurs années chez Maître Baudelocque, notaire à Paris. Depuis trois ou quatre ans, son frère, Monsieur Lamothe aîné, exploite sur le canal Saint-Martin des usines qui lui avaient données des bénéfices considérables* » et Léon Lamothe s'associe avec son frère dans cette aventure où il connaîtra cependant quelques déceptions.

Outre le château de Pins-Justaret, Léon Lamothe possédait une maison à Toulouse, place de la Trinité. Celle-ci fait partie intégrante du patrimoine toulousain et sa façade est protégée au titre des monuments historiques par arrêté du 27 novembre 1946. C'est également de son oncle Blaise Deymié qu'il la tient. A l'époque, la maison était en pan de bois comme en témoigne une assiette de Fouque et Arnoux (Musée Paul Dupuy - Toulouse).

Léon Lamothe transforma cette maison en s'entourant des plus grands entrepreneurs et artisans de l'époque. La conception de la maison est attribuée en effet à l'architecte Urbain Vitry. Les éléments de décor proviennent de la manufacture Fouque et Arnoux et les statues sont l'œuvre du sculpteur Romagnesi qui travaillait pour la même fabrique.



Assiette de Fouque et Arnoux
(Musée Paul Dupuy - Toulouse)



La maison Lamothe
Place de la Trinité à Toulouse

Mosaïques d'histoire

L'avant-projet du chemin de fer Toulouse-Foix : le Préfet par arrêté en date du 29 juillet 1854 considère que cette réalisation est d'une utilité publique incontestable ; il est destiné à satisfaire des « intérêts nombreux et importants » et facilitera « les nombreuses relations qui existent entre les départements de l'Ariège et de la Haute-Garonne. Il est d'ailleurs le complément nécessaire du réseau des Pyrénées de par sa jonction avec la ligne de Toulouse à Bayonne ». En conséquence, le conseil municipal de Pins-Justaret délibère le 10 août 1854 à l'unanimité qu'il y a lieu de déclarer d'utilité publique l'avant-projet du chemin de fer.

contact : Diane Masclary secrétaire de la Société du Patrimoine du Muretain 0683383682 masclary-diane@wanadoo.fr
<http://mosaiquesdhistoires.over-blog.com/>

La fibre arrive à Pins-Justaret

Haute-Garonne Numérique et Fibre 31 ont organisé une réunion publique d'information Jeudi 12 décembre à la salle des fêtes pour vous informer de l'arrivée de la fibre sur notre territoire. Vous étiez nombreux à être présents pour découvrir les modalités d'accès à la fibre optique et rencontrer les opérateurs qui peuvent vous proposer des offres.

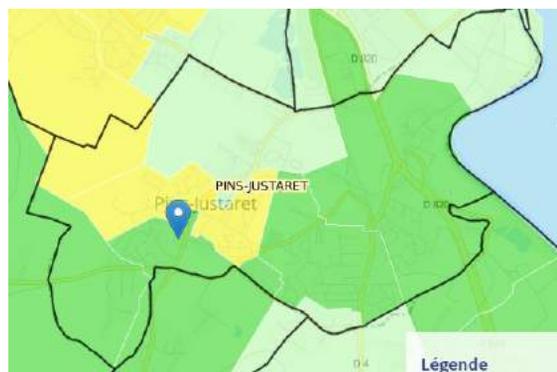
Suis-je éligible à la Fibre Optique ?

Le déploiement du réseau fibre optique se réalise en plusieurs étapes : les études, les travaux et la vérification du bon fonctionnement du réseau. La fibre optique est déployée selon un maillage technique et en fonction des infrastructures déjà existantes : ainsi, deux personnes habitant dans la même rue pourraient ne pas être éligibles à la même période.

Notre commune sera totalement éligible à la Fibre Optique à l'automne 2021. Cependant, certains Pins-Justarétiens sont déjà éligibles.



Le planning de déploiement est prévu jusqu'en 2021



Vous pouvez consulter le planning de déploiement sur le site internet de Haute-Garonne Numérique (haute-garonnenumérique.fr)



et tester votre éligibilité sur le site internet de Fibre 31 (fibre31.fr).



Couleur vert foncé et vert clair : Éligible d'ici le mois Mars 2020
Couleur jaune : Éligible automne 2021

Comment puis-je souscrire à un abonnement Fibre Optique ?

Une fois que votre logement est éligible, vous devez souscrire un abonnement Fibre Optique chez le fournisseur d'accès à internet de votre choix. Vous pouvez consulter la liste des fournisseurs d'accès à internet disponibles sur le site internet de Fibre 31 sur la page « Opérateurs ». Une fois cet abonnement souscrit votre fournisseur d'accès à internet vous proposera un rendez-vous pour procéder au raccordement de votre logement.

Comment puis-je anticiper mon raccordement ?

Je vis dans une maison :

J'identifie le chemin emprunté par le câble téléphonique à l'extérieur et à l'intérieur de mon logement.

- Le câble téléphonique arrive en souterrain depuis la rue jusqu'à mon logement, je dois vérifier qu'il y a de la place dans le fourreau pour ajouter le nouveau câble de fibre optique. S'il n'y a plus de place, je devrai engager les travaux nécessaires pour permettre son passage. Les travaux seront à ma charge jusqu'en limite de ma propriété.
- Le câble téléphonique arrive en aérien depuis la rue jusqu'à mon logement.

Je dois vérifier l'accès au réseau et élaguer la végétation qui pourrait compliquer l'installation du nouveau câble de fibre optique aux côtés du câble téléphonique existant.

Je vis dans un appartement :

J'ai testé mon éligibilité sur Fibre31.fr : je suis éligible à la fibre optique, j'ai contracté un abonnement avec mon fournisseur d'accès à internet pour raccorder mon logement. Celui-ci va mandater un technicien pour effectuer le raccordement de mon logement au réseau.

Je ne suis pas éligible à la fibre optique, je contacte mon syndic de copropriété ou mon propriétaire pour vérifier que les démarches pour l'installation de la fibre optique dans mon immeuble sont en cours.

Si vous êtes locataire, vous devez demander à votre propriétaire ou à l'agence immobilière gestionnaire de votre logement le droit d'entamer des démarches de raccordement. Vous devez notifier le propriétaire ou l'agence immobilière par le biais d'une lettre recommandée avec accusé de réception. Le courrier doit contenir une description détaillée des travaux envisagés accompagnée d'un plan ou d'un schéma.

Plus d'informations :

Fibre 31 :
contact@fibre31.fr
05.32.93.00.66
Fibre31.fr

Haute-Garonne Numérique :
Haute-garonnenumérique.fr
05.34.33.12.00

Manifestations organisées par la Municipalité



Concert de Noël - Vendredi 20 décembre 2019

Avec l'Atelier Choral de Portet et le Chœur de l'Estelas
sous la Direction de Christian Pariot

Forum des Associations 31 août 2019



La Fête Locale

Pour sa 20ème édition, le feu d'artifice fût le clou de la fête locale.

Le Vide grenier et la Foire d'automne



Tout se prête à une bonne journée de balade autour des nombreux exposants !

Le Marché de Noël



Un choix très diversifié d'exposants a attiré un grand nombre de visiteurs. Un week-end à renouveler !

Le Spectacle de Noël



Titus et Zinzin sont revenus au grand plaisir des enfants. Spectacle et goûter très appréciés !

Que du bonheur pour petits et grands !

Comité de Jumelage Pins-Justaret/Cordignano

Cette année, c'est une délégation plus importante que les années précédentes qui nous a préparé l'incontournable repas italien en octobre dernier. En effet neuf amis de Cordignano sont venus nous apporter leur aide et leur savoir-faire qui ont fait de cette soirée un moment exceptionnel et unique. Un énorme MERCI à eux pour leur grande générosité et leur grande amitié.

Les convives ont pu profiter également d'une ambiance particulièrement festive grâce au Groupe musical « Belle k'Dance » et à l'invité surprise le chanteur François Falco qui a charmé l'assistance par ses chansons entraînantes du Bel Paese.

Et après l'effort... le réconfort ! nos amis Italiens ont été invités le lendemain à découvrir les Gorges de l'Aveyron où, entre autres, ils ont apprécié le charme médiéval des villages de Penne et Puycelsi.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés pour l'accueil de nos amis et pour l'aide précieuse lors du service.

Notre prochain rendez-vous important sera l'accueil du chœur d'hommes d'Orsago (près de Cordignano) le coro **CODE DI BOSCO** du 12 au 14 juin 2020.

A cette occasion, le nombre de participants étant très important, nous recherchons des familles d'accueil pour les héberger durant leur séjour. (2 nuits)

Sur le calendrier :

Vendredi 21 Février 2020 (18h30)
ASSEMBLEE GENERALE
(Salle de la M.J.A. à Pins-Justaret)

Dimanche 23 Février 2020 (14h30)
LOTO
(Salle des fêtes de Pins-Justaret)

Vendredi 12 Juin 2020 à 21h00
CONCERT avec le coro CODE DI BOSCO
Et « BEL CANTO » chorale de Muret
(Salle POLYVALENTE de Pins-Justaret)

Nous vous donnerons tous les renseignements nécessaires au **06 11 41 43 10**. N'hésitez pas !



Dans l'attente de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations, le Bureau du COMITE de JUMELAGE vous adresse leurs MEILLEURS VŒUX pour cette NOUVELLE ANNEE !

« Les Pins Enchantés »

Notre groupe vocal « les pins enchantés » a repris les répétitions en septembre dans un nouvel élan, sous la houlette de Clara notre jeune chef de chœur.

Les répétitions ont lieu tous les lundis à 20 h salle 5 de la salle polyvalente.

Les bienfaits du chant choral n'étant plus à prouver, si vous aimez le chant et avez envie de venir nous rejoindre : le premier cours est sans engagement et le meilleur accueil vous sera réservé (les voix masculines, entre autres, sont les bienvenues).

Tout en prenant part aux activités du comité de jumelage, nous partagerons nos chants, lors de l'organisation de nos deux concerts annuels avec des chorales voisines : au mois de décembre et fin juin. Nous remercions par avance notre public fidèle qui nous encourage par ses applaudissements et sa présence.



Pour plus de renseignements : Tél 06.21.62.93.01 ou 06.60.58.90.04

Ci-contre photo prise lors du concert « au chœurs de l'été 2018 »

Vous retrouverez toutes les informations concernant les associations sur notre site internet www.mairie-pinsjustaret.fr ou en mairie

Mille Pattes



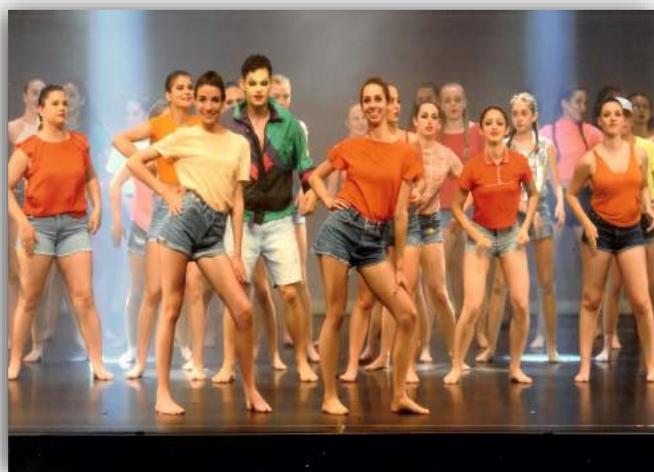
Les 5 et 6 octobre 2019 les Mille pattes ont fêté les 20 ans de leur association qui a été créée en 1999 par Florence Bardel et Christiane Dorat sa maman qui fut pendant ces nombreuses années l'enseignante des différentes techniques de patchwork traditionnel à la main.

A cette occasion, il a été organisé une exposition de patchwork, avec la présentation des travaux réalisés depuis 3 ans, et aussi une sélection des plus beaux ouvrages créés au fil des années. De petits travaux de couture étaient présentés : pochettes, sacs, coussins, napperons, objets décoratifs, patchwork machine... Des visiteurs admiratifs et parfois connaisseurs ont déambulé pendant ces deux jours et ont apprécié cette explosion de couleurs.

La journée s'est terminée par le tirage de la tombola avec 2 gros lots cette année ainsi que de petits lots qui ont fait des heureux.



Ecole de danse Josette Castro (Association Terpsichore Pins-Justaret / Villate)



Elèves de l'école de danse CLASSIQUE / MODERNE / JAZZ

Tous les danseurs et danseuses ont repris les cours depuis le 16 Septembre 2019.

Les cours de classique ont lieu tous les jours de la semaine, suivant les différents niveaux.

- ♦ Lundi : jazz de 17h00 à 22h30
- ♦ Mardi : classique de 18h00 à 20h30
- ♦ Mercredi : classique de 14h00 à 22h30
- ♦ Jeudi : jazz de 18h00 à 22h00
- ♦ Vendredi : jazz de 17h30 à 22h00
- ♦ Samedi : classique de 10h30 à 12h00

Nouveau cette année cours adultes de lady style à 20h30
Cette saison 2019 a débuté avec toujours autant d'élèves.

Nos prochaines manifestations auront lieu :

- Fête des associations de Pins-Justaret au mois de mai 2020.
- Spectacle de fin d'année : mercredi 10 juin 2020 à Bruguières

Nous souhaitons à tous les élèves une excellente année de danse, de rythme et de plaisir !

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président de l'association : M. Ricci : 05.61.76.21.72

Ou consulter le site internet de l'école : école de danse Josette Castro-websself.net

Atelier d'Art

Cette année les cours ont repris en septembre.

Maïlo le professeur vous accueille :

- pour les enfants : le mercredi de 13h30 à 15h00 et de 15h00 à 16h30.

- pour les adultes : le mercredi de 15h00 à 17h00
le jeudi de 14h15 à 17 h45 et/ou de 19h00 à 21h00.

En 2020, le 36e salon se déroulera à Labarthe/Lèze du 20 au 30 avril.

Il reste encore quelques places pour vous inscrire et développer votre sens artistique.

Contact: 06.89.03.97.70



Associations Culturelles

Groupe théâtral

L'an dernier, Laure l'animatrice de nos ateliers théâtre enfant a proposé un atelier éveil théâtral pour les 3-6 ans en plus des deux autres ateliers 7-11 ans et 12-15 ans. Cette année, nous sommes heureux de constater que l'engouement des jeunes pour le théâtre ne faiblit pas. Pour faire face à la demande, nous avons dû ouvrir un quatrième cours pour la tranche d'âge 6-10 ans. Les effectifs sont ainsi passés de 29 enfants à 48 enfants et nous avons hélas dû refuser des demandes.

Les enfants travaillent déjà avec enthousiasme sur leurs nouveaux spectacles, prévus le 7 juin à la salle des fêtes et placés cette année sous le thème du merveilleux et de l'étrange avec Alice aux pays des merveilles et Charlie et la chocolaterie.

Coté agenda, notez les prochains spectacles programmés à la salle des fêtes :

- Le 18 janvier à 20h30 : Le dieu du carnage de Yasmina Reza.
- Le 3 avril : Un temps de chien de Brigitte Buc.
- Les 4 et 5 avril : stage Adulte Actors Studio.

Pensez à réserver en ligne et retrouvez toutes nos infos sur www.gtpjv.wpweb.fr



Association Génération Danse



De nombreux adhérents sont toujours fidèles à la salsa, au rock and roll et à la bachata et les cours, de cette année, rencontrent un vif succès. Les lundis, un cours de lindy hop s'est créé pour les novices alors que les danseurs confirmés peuvent encore progresser.

Le cours de kizomba pourra bientôt réunir les débutants et les confirmés.

La country quant à elle continue son élan avec Tita comme professeur bénévole. Merci à elle.

Les réjouissances sont toujours à notre programme, quelques week-ends dans l'année : soirées toutes danses le samedi soir et bals tango, le dimanche après-midi.

Les "sucré/salé", ont lieu le mardi ou le mercredi durant les heures de cours et permettent de réunir danseurs et danseuses, toutes danses et tous niveaux. Ces moments conviviaux permettent à chacun d'exercer ses talents culinaires et de rencontrer les danseurs des autres cours.

Vous pourrez suivre nos actualités sur le panneau lumineux de la commune.

En mai, vous pourrez nous voir évoluer au spectacle des associations.

Génération Danse souhaite à tous ses adhérents des moments emplis de bien-être tout au long de cette année.

Génération danse : 07-67-21-29-49 - Country Mme Py : 06-98-00-37-93

<https://www.facebook.com/association.generation.danse>

mail: generation.danse@orange.fr



Pins-Justaret Villate Poker Club

Amateur de poker !

Le PVPC vous invite à participer à un tournoi live tous les mois de l'année. Ambiance garantie, n'hésitez pas à nous rejoindre !!!

Pour plus d'information : <http://www.pvpc.fr/>



Associations Intergénérationnelles

Boutchou

Cette saison les enfants ont retrouvé Tiphaine et ses chansons, Fabrice pour l'éveil gymnique et Cécile pour travailler la motricité fine avec la méthode Montessori.

Les assistantes maternelles animent des ateliers d'éveil corporel, de motricité fine et de découvertes sur une thématique (fruits, légumes, couleurs, ...).

Les 23 et 24 novembre derniers, la traditionnelle Bourse aux Jouets de l'Association a permis de récolter des fonds qui nous permettront de financer des activités pour la saison prochaine. Merci.

L'année 2019 s'est achevée avec le goûter de Noël et le spectacle « Va te coucher Zoé » de la compagnie Fabulouse.

Mme PIQUEMAL : 06.66.38.10.65 (Présidente)

Mme GARRIGUES : 06.99.73.66.51 (Secrétaire)

Mme BACQUEYRISESSES : 06.26.58.02.96 (Trésorière)

associationboutchou31@gmail.com

<https://sites.google.com/site/boutchoupinsjustaret/>



Câlin-Câline



Toujours très actives, les assistantes maternelles de l'association Câlin-Câline rivalisent d'ingéniosité pour distraire et proposer des activités aux enfants, et notamment les lundis :

Rendez-vous dans la salle habituelle :

- pour des activités peinture, bricolage, au rythme des saisons et des événements du quotidien
- des spectacles de marionnettes avec Myriam (3 spectacles)
- et **nouveauté** : 3 spectacles interactifs avec Frédérique, mêlant éveil musical, danse et découverte d'un thème différent à chaque séance.

Assistants maternelles et enfants préparent en amont des accessoires que les enfants manipulent et utilisent au cours du spectacle, la participation des enfants étant le moteur même du spectacle.

Un grand merci à la municipalité qui met à notre disposition des tapis de sol pour le confort et la sécurité des enfants.

Activités et spectacles à la charge entière de l'association

Et toujours **Rendez-vous avec les résidents de l'EHPAD La Tranquillité**

de bons moments de partage, convivialité et complicité, ponctués de petites surprises préparées par les enfants. La prochaine surprise ?? ... en fin d'année ! Chuuutttt

Chers parents, n'hésitez pas à nous contacter pour un accueil éventuel de votre enfant,

Chères collègues, n'hésitez pas à nous contacter pour éventuellement nous rejoindre.

Dans les deux cas, ce sera toujours avec grand plaisir !

Cécile Ragazzana 05.61.76.39.91

Présidente

Evelyne Combes 05.61.08.84.42

Secrétaire

Monique Garcia 06.35.94.34.31

Trésorière

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (FNACA)

Nous, anciens combattants, participons à toutes les commémorations : 11 novembre, 19 mars, 8 mai, 14 juillet et fêtes locales.

Notre association accueille tous les militaires ayant combattu en A.F.N., les veuves et restons en liaison avec les familles. Nous sommes proches des malades. Par notre présence, nous confortons le devoir de mémoire en citant les messages de paix.

Un nouveau texte officiel permet aux militaires qui se trouvaient en Algérie entre 1962 et 1964, et nés en 1943/1944, de faire valoir leur droit à la carte et à la retraite de combattant, n'hésitez à vous faire connaître auprès de notre association pour faire valoir vos droits.

Activités : Loto 26/01/2020 - Pot de l'amitié 10/01/2020 - Repas dansant 23/02/2020.

Bureau : M. Tardière (Président) - M. Favaretto (Trésorier) - M. Marty (porte drapeau)
Mme Guedon-Lusso (Vice-Président) - M. Roussel

Contact : 05.61.08.49.85 - 06.33.63.62.92



Vélo Club Pins-Justaret Villate (CPRS)

Le CPRS comptait, en 2019, 103 membres (14 femmes et 89 hommes) qui pratiquent le vélo sur route, du VTT ou Gravel, du cyclocross aussi bien en loisir qu'en compétition.

Chaque dimanche d'octobre à mars c'est en moyenne 48 CPRiStes qui se retrouvent sur les routes de notre belle région, ne reculant pas devant une météo pas forcément clémente. Mais quand on aime, on ne compte pas !

Depuis déjà 8 ans, le stage à Rosas se déroulant fin mars vient clôturer la « préparation hivernale » avec un seul mot d'ordre pour cette grande famille cycliste : **Convivialité, Partage, Respect, Sécurité.**

Mais la saison ne s'arrête pas là, bien au contraire : elle débute, chacun s'entraînant selon ses envies et ses projets sportifs.

En parlant de projet sportif, rappelons que depuis 11 ans, le CPRS organise une grande Randonnée Cyclo FSGT : « **La Pins à Vélo** » qui a attiré cette année 562 participants encadrés par 60 bénévoles qui font de cette randonnée un moment festivo-sportif à ne pas manquer.

Les membres du CPRS, sans cesse à la recherche de nouveaux projets, font que notre club bénéficie d'un réel dynamisme.

Plusieurs projets ont vu le jour cette année, grâce à l'investissement de certains comme :

- La semaine de stage à Péniscola (Espagne)
- La montée du col du Prat d'Albis lors du Tour de France 2019 où un peloton de plus de 20 cyclistes portait fièrement les couleurs du club dans une ambiance amicale et festive
- La participation à la Sea-Otter Europe à Gérone (Espagne)
- Les 24 heures du Castelet
- Le week-end à Saint Lary en Cousserans avec la montée du Col du Portet d'Aspet
- Le week-end de clôture de la saison à Ainsa (Zona 0 – Espagne)

Certains membres très entraînés ont vu leur projet des plus fous se réaliser pour le plus grand respect de leurs copains :

- Le tour de la France en autonomie sans hôtels, sans restaurant juste de l'amitié, à 3 compères du 5 juin au 12 juillet (soit 3484 kms)
- L'Italy Divide (Rome, Siena, Florence, Bologna, Mantova) soit 901kms par les sentiers et les pistes en gravel.

Et à **Chaque Projet - Réussite Sportive** assurée ! C'est ça le CPRS, il y en a pour tous les goûts ou plutôt pour toutes les jambes.

Vous souhaitez rejoindre notre club, rendez-vous sur notre site <http://cprs.fr/> ou contacter-nous par email : secretariat.cprs31@gmail.com, nous ne manquerons pas de répondre à vos questions.



Tennis Club de Pins-Justaret / Villate



Nouvelle saison, nouvel enseignant, nouveaux objectifs !



Cette année, nous comptons dans nos rangs 69 joueurs dont 42 juniors et 14 féminines, soit 15% de plus que les années passées. Répartis en groupes d'âge et de niveaux, les différents joueurs se retrouvent du mardi au samedi matin inclus. Ils sont cette année encadrés par David Rongère, diplômé d'état, que nous avons le plaisir d'accueillir au club et dans notre région.

Il assure l'ensemble des enseignements et anime les manifestations que nous menons tout au long de l'année. Bienvenue à lui et à sa famille !

Nous organisons cette année plusieurs actions dont les tournois de « double » en décembre, de « simple » en février et « jeune » en mai. Plusieurs joueuses et joueurs sont engagés dans des compétitions individuelles et par équipes. Bonne chance à tous ! Enfin, nous programmons d'emmener en week-end en Ariège, une vingtaine de jeunes avec comme thématique « le tennis et le vivre ensemble ».

N'hésitez pas à venir découvrir le tennis, la rentrée prochaine et tout au long de la saison. Nous vous proposons des séances d'essai à partir de 3 ans.

Pour toute information : <http://www.club.fft.fr/tcpinsjustaret/>

Cédric HILLEMBRAND : 06.74.67.28.27 Dimitri CHAMPAGNE : 06.85.51.15.56

Judo

Le Dojo Pins-Justaret/Villate a débuté une nouvelle saison. Cette année, le club compte déjà près de 90 licenciés, dont une vingtaine de nouvelles adhésions. Le club assure dix cours hebdomadaires, pour tous les âges, des plus petits aux plus grands, adultes y compris.

Si vous souhaitez reprendre le sport ou bien le commencer, sachez qu'il est toujours temps de s'inscrire. Des cours d'essai sont offerts, il suffit d'avoir un certificat médical.

Nous pensons déjà à l'organisation de notre rencontre amicale, « le challenge Frédéric Bacquet », qui aura lieu le dimanche 29 mars 2020.

Cette manifestation réunit chaque année une vingtaine de clubs de la région et autour de 400 judokas.



Vous pouvez retrouver toutes les informations du club, de ses judokas et nous contacter sur notre site internet : <http://www.dojopjustaretvillate.org>

Handball

Depuis 1983, le Handball Club Pins Justaret Villate (HBCPJV) accueille petits et grands pour découvrir, apprendre et pratiquer le handball. Avec un nombre de licenciés en constante évolution le HBCPVJ, c'est 11 équipes et des joueurs de tous les âges, filles et garçons à partir de 5 ans !! Le HBCPJV fédère autour des valeurs du handball et du sport en général : convivialité, respect, solidarité et engagement.

Le club évolue depuis 2008 dans un superbe complexe sportif, avec une salle spécifique pour la pratique du handball.

Notre équipe -9 participe à des tournois organisés tout au long de la saison par les différents clubs du département.

Nos équipes -11, -13F, -13M, Seniors F et Seniors M2 évoluent au niveau Territorial (ex-départemental).

Nos équipes -15F, -15M, -18F et -18M participent aux championnats Régional Honneur.

Tandis que notre équipe Seniors M1 joue au niveau Régional Excellence.

Venez soutenir nos joueurs lors des matchs les samedis au complexe sportif du lycée (calendrier et résultats sur le site du club).

Vous trouverez les horaires des entraînements et toutes les informations relatives au club sur notre site internet.

Le HBCPJV est également en recherche constante de nouveaux bénévoles et nouveaux sponsors afin de faire évoluer le club, n'hésitez pas à nous contacter !!

Depuis cette saison, le HBCPJV est partenaire du FENIX Toulouse Handball, ce qui nous permet d'aller voir des matchs professionnels à tarif préférentiel.

Le HBCPJV organisera son traditionnel tournoi sur herbe durant le mois de juin et d'autres événements seront à venir au cours de cette saison.

Le club remercie l'ensemble des bénévoles, les entraîneurs, tous les joueurs et les accompagnants pour leur dévouement et sans qui ce club ne fonctionnerait pas aussi bien.

Si vous aussi, vous avez envie de participer à la vie du club, n'hésitez pas à nous contacter !

Email : 6131025@ffhandball.net Site internet : http://club.quomodo.com/pins-justaret_villate_handball_accueil.html

Page Facebook : <https://www.facebook.com/HBCPJV>

Association Gymnastique Volontaire Pins-Justaret/Villate

Pour cette rentrée sportive, le bureau a décidé d'ouvrir deux nouvelles activités qui sont la "dance move" et la "marche nordique". Ces deux nouvelles disciplines ont vu une participation assez importante auprès de nos adhérents ; notre objectif semble atteint puisque nous souhaitons diversifier les activités sportives pour le plaisir de tous les âges.

Nous n'aurons de cesse de répéter que le sport est bénéfique pour la santé ! C'est dans cette optique que nous veillerons à garder un club dynamique proposant autant que nous le pourrons de la nouveauté.

Les animateurs qui vous encadrent à chaque séance sont aussi dans cette dynamique : ils innovent, changent, proposent, guident, et relèvent des challenges qui rivalisent d'enthousiasme et de plaisir.

N'oublions pas de les citer et de les remercier :

Alain, Céline, Magali, Muriel, Nadia et Rosie pour le stretching, pilâtes, gym tonique, cardio, LIA, fitness, TBC, musculation, gym douce, dance move et marche nordique. La gymnastique ludique est animée par Dominique.

L'AGVPJV espère que ces nouveautés vous apportent autant de plaisir sur votre bien être que de bénéfice sur votre santé !

Au plaisir de se retrouver dans les salles !!!

**Bérengère 06.24.73.55.15, Claire 06.13.71.21.70, Eliane 06.29.54.69.97,
Marie-Laure 06.84.77.98.66, Marie-France 06.51.28.64.05,
Stephanie 06.18.17.91.22**



Associations sportives

Pins-Justaret/Villate Tennis de Table (PJVTT)

Exceptionnelle saison avec la montée en Nationale de notre équipe 1, de Romain en benjamin et d'Alexis en minime. Les déplacements nous obligent à solliciter les partenaires.

Merci aux municipalités de Pins-Justaret et de Villate, au Conseil Régional et au Conseil Départemental.

Merci aussi à Carrefour Market, aux Peintures Maestria, à Pizzas les Pins et à La Mie Caline de Muret. Vous pouvez aussi nous aider en nous contactant sur notre site www.pjvtt.fr.

Organisation d'un stage de Ping ouvert à tous, chaque deuxième semaine des vacances scolaires.



Contact M. Boscher 07.86.23.68.72 ou www.pjvtt.fr

Les Pins Just 'à Pied



Une association de trail /course à pied voit le jour à Pins Justaret. Les Pins Just'à pied, est une association souhaitant faire partager sa passion pour les pistes, sentiers, coteaux et autres dans un esprit de convivialité au sein de notre ville.

Le but étant, pourquoi pas, de créer une course annuelle en mode trail avec la participation de tous nos futurs adhérents.

Les séances d'entraînement ont commencé après les vacances de la Toussaint, sont programmées les mardis à 18h30

à partir du parking du Carrefour Market et les dimanches à 9h30 à partir des terrains de tennis situés en bord d'Ariège.

La cotisation annuelle est de 20 euros par personne, un t-shirt technique de l'association vous sera remis les jours suivants votre adhésion.

Vous êtes tous les bienvenus afin de nous aider dans notre projet.

Pour tout renseignement vous pouvez joindre Julien au 07.61.71.10.56 ou Eric au 07.86.97.80.25, une page Facebook existe également, il suffit de taper « LesPins justàpied » sur la bande de recherche.

Union Sportive Pins-Justaret/Villate (USPJV)

Après les 40 ans du club fêtés en juin dernier, avec plus de 300 convives de tous âges, et une journée mémorable pour refaire les histoires de nos aînés, voici une nouvelle saison qui a bien débuté.

L'entente, si prometteuse, avec les villages voisins, qui devait se faire au début de l'été, n'a pu être réalisée que partiellement. Aussi l'USPJV est en entente en U10 avec les villages de Saubens, Pinsaguel et Lacroix Falgarde, et en U12 avec Roquettes (ces deux autres clubs étant en entente entre eux en U15).

Mais nous espérons développer ces partenariats pour la bonne évolution de nos enfants.

A noter que nous avons une section féminine avec des U15F en entente avec nos amis de Venerque - Le Vernet pour la seconde saison.

Cette saison a fort bien débuté avec :

- l'acquisition par donation d'un dirigeant bienfaiteur au club d'un minibus, afin de pouvoir se déplacer d'un village à l'autre et amener nos jeunes vers les destinations plus lointaines comme l'ex Comminges.
- le développement du club avec le record de licenciés de 1994/1995 approché (grâce au nouvel essor donné par le président, David Gascon, également éducateur U9, voir photo ci-dessus).
- le dossier en cours de finalisation d'un déplacement au stade de France afin de voir la dernière finale de coupe de la ligue à Paris pour nos licenciés.



Si vous souhaitez suivre le développement de l'USPJV et faire partie de cette aventure comme joueur, éducateur, dirigeant, bénévole, pour tout savoir :

un seul site : uspjv.footeo.com

une seule adresse mail : 532389@footoccitanie.fr

une seule page Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/uspjv/>

Expression libre

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le journal d'information, aux différents groupes d'élus constitués au sein du conseil municipal.

Groupe majoritaire

Pins-Justaret l'Avenir Autrement

Agenda des manifestations 2020 organisées par la Municipalité



**Remise des dotations
aux écoles des associations
31 janvier 2020**



**Carnaval
28 mars ou 4 avril 2020**



**Chasse aux œufs de Pâques
12 avril 2020**



**Festival des associations
culturelles 16 mai 2020**



**Vide grenier
14 juin 2020**



**Fête de la musique
21 juin 2020**

Pour recevoir l'agenda de toutes les manifestations mensuellement
envoyer un mail à l'adresse : contactinfo@mairie-pinsjustaret.fr